

Programme des Nations Unies pour le développement



*Au service
des peuples
et des nations*

RAPPORT

Coopération BÉNIN-PNUD

2014-2018

À propos du PNUD :

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans quelque 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Photo de la Couverture : © PNUD Bénin / Elsie Assogba

Conception graphique : NAREVA Sarl

Impression : LoweMartin

© Programme des Nations Unies pour le développement au Bénin, Juillet 2019



*Au service
des peuples
et des nations*

RAPPORT

Coopération BENIN-PNUD

2014-2018

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	/	05
AVANT - PROPOS	/	07
INTRODUCTION	/	09
CROISSANCE INCLUSIVE, EMPLOI, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE	/	13
Emploi et entrepreneuriat	/	14
Approvisionnement en eau potable	/	16
Sécurité alimentaire	/	18
Réalisation des OMD au niveau locale et accroissement de la résilience des communautés	/	19
GOVERNANCE, PARTICIPATION ET DÉCENTRALISATION	/	23
Planification, programmation, budgétisation, suivi-évaluation, gestion macro-économique et réformes économiques, politiques et sociales	/	24
Réformes administratives et institutionnelles	/	26
Gouvernance démocratique	/	28
Appui au processus électoral	/	29
Justice	/	29
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	/	32
Mise à disposition d'outils de gestion (politiques, plans, etc.)	/	33
Préservation de l'environnement et lutte contre les changements climatiques	/	37
Accès à l'énergie propre	/	37
Renforcement de capacité des acteurs et de diverses institutions	/	40
Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie des ménages	/	41
Modernisation de la cartographie nationale	/	42
GENRE, VIH SIDA ET DROITS HUMAINS	/	44
Promotion du Genre	/	45
Actions de lutte contre le VIH/SIDA	/	48
PARTENARIAT ET RESSOURCES	/	53
Bonnes pratiques	/	54
Ressources	/	56
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	/	58
ANNEXES	/	62
Tableau 01 : Liste des projets de la Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire et protection sociale	/	63
Tableau 02 : Liste des projets de la Gouvernance, participation et décentralisation	/	63
Tableau 03 : Liste des projets de l'environnement et des changement climatiques	/	64

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AISER	:	Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Énergies Renouvelables
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole
BAD	:	Banque Africaine de Développement
Biomasse Electricité	:	Projet de Promotion de la production durable de biomasse électricité au Bénin
BM	:	Banque Mondiale
BPC	:	Projet d'appui à la mise en place des Business Promotion Center
CENA	:	Commission Electorale Nationale Autonome
CePED	:	Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement
CGIRE	:	Centre de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CNCC	:	Comité National sur les Changements Climatiques
CIPA	:	Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte
CoNaFIL	:	Comité National des Finances Locales
CPADD	:	Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution
CPD	:	Document de Programme Pays
CPEAS	:	Centre de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole de type Songhai
DGEC	:	Direction Générale de l'Environnement et du Climat
DGPD	:	Direction Générale des Politiques de Développement
EDL	:	Leaders en Développement d'Entreprise
FIDA	:	Fonds International de Développement Agricole
FNEC	:	Fonds National pour l'Environnement et le Climat
FVC	:	Fonds Vert Climat
MCVDD	:	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAAAJRC	:	Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes
PAG	:	Programme d'Action du Gouvernement
PC2D	:	Programme de Croissance pour le Développement Durable
PAF/CPADD	:	Projet d'Appui à la Formation au Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution
PANA Energie	:	Projet d'appui au Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin
PANA 1	:	Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin
PAPE	:	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
PAPMGC/OSC	:	Projet d'Appui à la Promotion d'un Mécanisme de Gouvernance Concertée et aux Organisations de la Société Civile

PARAIRFP	:	Projet d'Appui à la Réforme Administrative, Institutionnelle et à la Réforme de la Fonction Publique
PARCMAN	:	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités et à la Modernisation de l'Assemblée Nationale
PAPDFGC	:	Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de la Cartographie de base numérique
PASD	:	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation des Stratégies de Développement
PA3D	:	Projet d'Appui à la Décentralisation, la Déconcentration et le Développement économique local
PCM	:	Projet Commune du Millénaire pour un développement durable de Bonou
PHV	:	Projet d'Urgence d'Alimentation en Eau potable en milieu rural et périurbain
PMA	:	Pays les Moins Avancés
PMF/ FEM	:	Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial
PND	:	Plan National de Développement
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPB/FVC	:	Projet de Préparation du Bénin à l'accès au Fonds Vert pour le Climat
PPEA	:	Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin
PTFM	:	Plateforme Multifonctionnelle
PVM	:	Projet d'appui à l'opérationnalisation des Villages du Millénaire à Banikoara
RBA	:	Bureau Régional Afrique du PNUD
RNDH	:	Rapport National sur le Développement Humain
SAP-Bénin	:	Projet de Renforcement de l'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce en Afrique pour un développement résilient au climat et adaptation aux changements climatiques au Bénin
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDSRCCC	:	Stratégie de Développement Sobre en Carbone et Résilient aux Changements Climatiques
SFD	:	Système de Financement Décentralisé
SNU	:	Système des Nations Unies
UNDAF	:	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
WBPC	:	Women Business Promotion Center

AVANT-PROPOS



© PNUD Bénin/Yves Ménard

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a poursuivi son accompagnement au Gouvernement du Bénin dans ses efforts pour relever les défis du développement durable tout le long du cycle de coopération 2014-2018. Le Document de Programme Pays (CPD 2014-2018) a été le cadre de référence des interventions basées sur les besoins des populations cibles dans les domaines prioritaires de la croissance inclusive, la gouvernance et l'environnement.

Ce faisant, le PNUD a œuvré sur le plan stratégique, au renforcement et à la consolidation de l'appropriation nationale à travers une plus grande responsabilisation des partenaires nationaux d'exécution et sur le plan opérationnel, à une plus grande synergie d'actions entre les différentes parties prenantes aux projets. Cette politique a permis au programme d'obtenir des résultats positifs et la confiance des institutions nationales et internationales telles que le Gouvernement du Bénin, la Banque Mondiale, le FIDA, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le Japon, l'Union Européenne, la Coopération Technique belge, l'Allemagne, etc.

Le rapport de cycle de coopération Bénin/PNUD 2014-2018 s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication et de partage de connaissances du PNUD.

Le présent document résume la partition jouée par le PNUD en termes de contribution à la résolution des problèmes liés au suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des Objectifs de Développement Durable, de l'emploi des jeunes et des femmes, à la gouvernance démocratique, à la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. L'accent est mis sur les principaux acquis et les enseignements tirés du programme de coopération Bénin/PNUD mis en œuvre au cours du cycle 2014-2018.

J'adresse mes sincères remerciements à tous nos partenaires techniques et financiers qui ont mis à notre disposition les ressources nécessaires pour apporter les changements significatifs dans la vie des populations béninoises

Je voudrais également rendre un hommage mérité aux divers autres acteurs qui ont apporté une valeur ajoutée aux interventions du programme à travers leur mobilisation et leur présence active sur le terrain. Il s'agit des partenaires nationaux d'exécution que sont les unités de gestion des projets, les comités techniques de gestion, les comités de pilotage, les chefs de file des composantes, les Organisations de la Société Civile, les différents prestataires et les populations bénéficiaires des réalisations des projets.



Adama Bocar SOKO
Représentant Résident a.i
du PNUD au Bénin



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le Document de Programme de Pays (CPD) qui formalise le partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement du Bénin s'inscrit dans le cadre de l'action collective du Système des Nations Unies à travers le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF). Le CPD du PNUD tire son fondement du Plan Stratégique du PNUD au niveau mondial et des priorités nationales telles qu'elles ressortent des politiques et stratégies nationales de développement.

Le CPD 2014-2018 a retenu trois (03) domaines prioritaires d'intervention :

- i. Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire et protection sociale,
- ii. Gouvernance, Participation et Décentralisation et
- iii. Gestion de l'environnement, changement climatique et catastrophes.

Compte tenu de leur importance, les Droits de l'Homme, l'égalité entre Genre et le VIH/Sida ont été traités en tant que thématiques transversales aux trois piliers ainsi retenus en liaison avec les trois priorités ci-avant énumérées.

Le présent rapport porte sur les acquis des interventions du PNUD durant le cycle de coopération 2014-2018 ainsi que les principaux enseignements tirés.

Le programme de Coopération PNUD/Bénin 2014-2018 a été initié dans un contexte marqué par :

- la prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural, le chômage et le sous-emploi préoccupants du fait du déséquilibre du marché de l'emploi induit notamment par l'arrivée chaque année, d'un grand nombre de demandeurs d'emploi ;
- la faible application des principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable par les institutions à l'échelle nationale et locale ;
- la forte dégradation des couverts végétaux, le faible accès des populations à l'énergie moderne et la très forte vulnérabilité des populations à la variabilité des phénomènes naturels et aux changements climatiques.

L'objectif poursuivi par le programme 2014-2018 est de définir des stratégies et approches dont l'opérationnalisation peut contribuer à :

- réduire la pauvreté, le chômage et les inégalités à travers la promotion d'une plus grande sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes ;
- moderniser les institutions de l'Etat au moyen de réformes structurantes au triple plan administratif, institutionnel et économique et faciliter l'accès des plus vulnérables à la justice ;
- améliorer la gouvernance environnementale, préserver la biodiversité, faciliter l'accès

à l'énergie et accompagner le processus de formulation des stratégies d'appui aux communautés ainsi que la mise en œuvre des techniques d'adaptation aux effets du changement climatique.

La mise en œuvre des différentes stratégies a permis d'opérer des changements transformationnels dans les institutions, secteurs, localités et communautés bénéficiaires des interventions des projets dans les trois domaines, de même qu'au niveau des thématiques transversales telles que la promotion des droits humains et du genre ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.







01

CROISSANCE INCLUSIVE, EMPLOI, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE



© PNUD Bénin / Eisie-Assogba

CROISSANCE INCLUSIVE, EMPLOI, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE

Le sous-programme **Croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire et protection sociale** est mis en œuvre à travers trois (3) volets :

- L'appui à la mise en place et au renforcement des capacités nationales nécessaires pour accélérer la croissance rurale, l'accent étant mis sur la promotion des entreprises agricoles, le renforcement et la création des centres d'incubation pour l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes, l'accompagnement des jeunes formés à l'installation et à la création d'entreprises viables ;
 - L'appui à la transformation de l'économie par la création d'un environnement favorable, le soutien à la création d'emplois durables et aux structures chargées de la promotion de l'emploi et du financement des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) ainsi qu'au dialogue public-privé ;
 - L'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau local et mobilisation des ressources des communes pour la mise en œuvre des plans de développement communaux.



Pour faire face aux défis de la croissance inclusive, le PNUD a appuyé l'opérationnalisation de l'effet 1 de l'UNDAF : « D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire » ; avec un portefeuille de cinq (5) projets.

EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

8414



JEUNES FORMÉS À L'ENTREPRENEURIAT

Dans le but d'accroître de façon durable les opportunités de financement des activités productives pour les jeunes et les femmes, les appuis du PNUD ont permis la formation de 8.414 promoteurs dont 2.505 femmes et l'appui-conseil à 26.113 jeunes dans le processus de création de leurs entreprises. Ces formations et appuis-conseils ont permis à ces jeunes de développer leur potentiel entrepreneurial.

Les différents projets mis en œuvre ont permis la création d'un vivier d'entrepreneurs locaux et leur capacitation dans l'entrepreneuriat agricole. Dans ce cadre, 6.745 jeunes entrepreneurs ont bénéficié du renforcement de capacités et parmi eux, 497 promoteurs ont pu accéder aux marchés. Ainsi, les capacités nationales et locales ont-elles été renforcées pour une accélération de la croissance rurale à travers la promotion des entreprises agricoles, le renforcement et la création des centres d'incubation pour l'entrepreneuriat agricole des jeunes et femmes, l'accompagnement des jeunes formés à l'installation et à la création d'entreprises viables.





Parfait, un jeune sculpteur d'argile aux mains agiles

© PNUD Bénin / Elsie Assogba

“
*R*ien de bon et de durable ne peut se construire sans rigueur et détermination », c'est le message inscrit sur l'un des tableaux exposés chez Parfait Koukou, un jeune artiste peintre installé à Abomey-Calavi à environ une vingtaine de km de Cotonou, capitale économique du Bénin.

Jeune artiste autodidacte originaire de Porto-Novo, Parfait est aujourd'hui très fier de vivre de l'art, sa passion. Mais, Parfait n'est pas qu'un artiste, il est aussi un entrepreneur. Il a créé en 2015 son établissement appelé « Espace Culturel Boladji » et est sorti de l'informel.

Parfait a connu beaucoup de difficultés au cours de son cursus scolaire, faute de moyens de ses parents. Il n'a pas pu atteindre la classe de terminale, avant d'abandonner les classes pour se lancer dans la vie active. Son point de chute a été l'art, un domaine où il s'est découvert des talents depuis son enfance. « Lorsque j'étais au cours primaire, je dessinais très bien. Je confectionnais des cahiers de choix bien décorés, qui contenaient des poèmes et des chants, que je vendais à 300 FCFA l'unité aux candidats à l'examen du certificat d'études primaires. L'argent, que je gagnais, m'aidait beaucoup à subvenir à mes petits besoins », raconte parfait.

Petit à petit, Parfait a commencé à sculpter, il réalise des portraits à base d'argile, crée toutes sortes de pièces, des tableaux selon son inspiration, qu'il vendait. Parfait a beau être un artiste talentueux, mais ses activités ne prospéraient pas. « Je m'étais installé dans un atelier de 4 m² à peine. Il fallait que je sorte de l'ombre vers la lumière. Un jour, j'ai fait la connaissance d'un ami, qui m'a orienté vers le Business Promotion Center (BPC) de Calavi. Ce centre m'a appuyé jusqu'à l'obtention d'un financement du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ) pour un montant de 4 540 000 FCFA (environ 9000 \$US) ». « L'appui du BPC m'a vraiment lancé. Au début, je leur ai présenté le projet d'extension de mes activités avec la mise en place d'une salle d'exposition pour mes œuvres artistiques. Ils m'ont écouté, donné des conseils et orientations. Puis, j'ai suivi des formations en gestion d'entreprise, tenue d'une comptabilité, gestion des relations clients, des ressources humaines, etc. Par la suite, ils m'ont aidé à élaborer un plan d'affaires, qui a été présenté au FNPEEJ et financé ».

Parfait a installé son atelier de travail, une salle d'exposition et un bar à quelques mètres de l'embarcadère de Calavi, où les touristes prennent la barque pour aller visiter le village lacustre de Ganvié, surnommée la Venise d'Afrique. Il gagne en moyenne 300 000 FCFA (600 \$US) par mois.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

 **+ 80 000**
ont accès à l'eau potable

Le Programme d'Hydraulique Villageoise a permis d'accroître le taux de desserte et d'accès à l'eau potable par la réalisation de 250 points d'eau dans 54 communes du Bénin couvrant 307 villages au profit de 60.000 personnes. Environ 13.000 personnes supplémentaires ont pu avoir accès à

l'eau potable dans les communes de Sèmè-Kpodji et 8.500 autres à Banikoara dans le cadre d'autres interventions du PNUD. Ces différentes réalisations ont contribué à une amélioration significative du taux de couverture nationale en eau potable.

La résilience communautaire a été renforcée à travers l'autonomisation d'une dizaine de coopératives agricoles de 318 membres par l'acquisition d'intrants et d'un tracteur. Cet appui a favorisé l'emblavement de 900 hectares. En outre, 15.000 personnes ont été impactées par la mise en œuvre des différents projets qui ont contribué à réduire la vulnérabilité alimentaire d'environ 3.200 d'entre elles. Une centaine d'investissements en infrastructures de soutien à la sécurité alimentaire a été financée dans 7 communes.

L'utilisation de matériaux locaux, l'adoption de processus et de technologies à faibles impacts environnementaux et la prise de mesures pour une meilleure gestion des risques découlant de l'introduction de nouvelles activités dans les milieux constituent les principales mesures mises en œuvre lors du renforcement des capacités techniques des bénéficiaires et l'érection des infrastructures.

La durabilité en termes de pérennisation des interventions transparaît également dans les stratégies de sortie des projets. Elle prend en compte l'implication et l'appropriation des processus et résultats par les bénéficiaires finaux des interventions de même que l'introduction de modes de gestion appropriés.



Karamath Kochelou, Présidente de la Coopérative Zomatchi



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

“
*I*ci nous transformons le manioc en gari, nous produisons l'huile de palme, des champignons, nous fabriquons des jus de fruits, nous faisons du jardinage, la pisciculture, la cuniculture, nous élevons la volaille, etc. Avant l'avènement du PCM, nous allions dans des palmeraies ramasser des noix que nous revenions vendre, nous concassions les noix pour vendre les noyaux, on sarclait les champs contre rémunération. Tout cela nous était difficile mais on n'avait pas le choix parce qu'on se disait qu'on n'avait rien d'autre à faire pour joindre les deux bouts.

Quand le PCM est arrivé et que nous avons commencé à travailler ici, on s'est senties soulagées. Pour éplucher le manioc, nous ne restons pas sous le soleil, nous sommes à l'abri. On a mis à notre disposition des machines pour écraser le manioc. Même si nous voulons écraser une bâchée de manioc en une semaine, nous le faisons rapidement. La machine dont nous disposons pour la fabrication de l'huile rouge nous permet d'en produire en grande quantité. Avant nous faisons le travail manuellement mais aujourd'hui, avec la machine, les choses sont très rapides et nous finissons le travail bien tôt. Depuis que nous sommes ici, nos difficultés ont cessé. Il n'est plus question d'aller au champ sous le soleil avec les enfants.

Ici, en plus, nous avons été formées. Nous avons reçu des formations sur la comptabilité. Avant on n'y faisait pas attention. On partait chercher du bois qu'on revendait selon les besoins que nous avions. Ici on nous a appris comment bénéficier des activités que nous exerçons. Cela a transformé nos vies car même dans nos maisons, nous mettons en pratique les enseignements reçus.

On a eu beaucoup de formations dont la mise en application va nous aider à aller de l'avant et ne pas aller de l'avant ne dépendra que de nous.

Nous remercions le PCM pour avoir sauvé les femmes de la misère. Avant on allait ramasser les noix de palme dans les palmeraies et parfois on se faisait attraper, et même si on nous frappait, on y retournait le lendemain parce qu'on n'avait pas d'autre choix.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



15 000
personnes appuyées pour
la sécurité alimentaire

La résilience communautaire a été renforcée à travers l'autonomisation d'une dizaine de coopératives agricoles de 318 membres par l'acquisition d'intrants et d'un tracteur. Cet appui a favorisé l'emblavement de 900 hectares. En outre, 15.000 personnes ont été

impactées par la mise en œuvre des différents projets qui ont contribué à réduire la vulnérabilité alimentaire d'environ 3.200 d'entre elles. Une centaine d'investissements en infrastructures de soutien à la sécurité alimentaire a été financée dans 7 communes.

L'utilisation de matériaux locaux, l'adoption de processus et de technologies à faibles impacts environnementaux et la prise de mesures pour une meilleure gestion des risques découlant de l'introduction de nouvelles activités dans les milieux constituent les principales mesures mises en œuvre lors du renforcement des capacités techniques des bénéficiaires et l'érection des infrastructures.

La durabilité en termes de pérennisation des interventions transparait également dans les stratégies de sortie des projets. Elle prend en compte l'implication et l'appropriation des processus et résultats par les bénéficiaires finaux des interventions de même que l'introduction de modes de gestion appropriés.





RÉALISATION DES OMD AU NIVEAU LOCAL ET ACCROISSEMENT DE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS



Afin d'accroître la résilience des communautés locales et notamment des femmes, le PNUD a renforcé les capacités et appuyé la mise en place de facilités ayant permis à 795 jeunes et à 135 femmes des milieux ruraux et périurbains, âgés d'au moins 15 ans, de se lancer dans l'auto-emploi notamment dans l'entrepreneuriat agricole.

Le ciblage des zones d'interventions en lien avec les documents de stratégies sectorielles a permis d'impacter les plus vulnérables parmi les plus pauvres. La place centrale qu'occupent les questions transversales dans la formulation des projets d'opérationnalisation des stratégies sectorielles est une parfaite illustration de la démarche de conception et de mise en œuvre des projets de ce domaine. L'accompagnement du PNUD a permis au Gouvernement d'installer des infrastructures villageoises (sur le projet PVM par exemple, 1 centre de santé, 56 salles de classes, 1 maison des jeunes, 1 unité d'apiculture, 72 nouvelles cabines de latrines, 14 logements pour enseignants et Directeurs) qui ont contribué à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être social.

Jeunesse béninoise et entrepreneuriat agricole

© PNUD Bénin / Elsie Assogba



*R*ien ne destinait ce jeune trentenaire diplômé en Génie électrique et informatique industrielle à embrasser une carrière dans l'agriculture. Aujourd'hui, Modeste est devenu un entrepreneur agricole et un acteur incontournable dans la filière avicole au Bénin. Il a installé sa ferme Agri-Defi-Production, dans la commune de Zogbodomey, à plus d'une centaine de km de Cotonou, la capitale économique du Bénin.

Avec un chiffre d'affaires mensuel de près de 2 millions Fcfa, il emploie deux personnes et forme gratuitement depuis un an, deux jeunes stagiaires.

« Dès que j'ai fini l'université, j'ai été engagé dans une structure de la place comme technicien en automatisme et systèmes. Mais, après un an, j'ai compris que je n'étais pas passionné par ce que je faisais. Comme dès mon bas-âge, j'ai appris un peu l'élevage auprès de mes grands-parents, j'avais toujours ce feu qui brûlait en moi. J'ai donc démissionné de mon poste ».

C'est alors que Modeste apprit le recrutement d'une vague de 100 jeunes pour une formation en entrepreneuriat agricole. Il postula et fut recruté dans le cadre du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PPEA), appuyé par le Gouvernement du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2011 à 2016. Ce projet a été mis en place pour trouver des solutions aux problèmes de chômage et de sous-emploi des jeunes, promouvoir la création d'emplois décents à travers la promotion de l'entrepreneuriat. A l'issue de sa formation technique



au Centre Songhai, partenaire technique du projet, pour une période de six mois, Modeste a été placé en incubation sur les sites PPEA de Kétou et de Zagnanado pour se familiariser aux réalités de l'auto emploi. Il a ensuite reçu un kit d'installation d'une valeur de 500 000 Fcfa pour commencer à entreprendre quelques activités agricoles.

En 2014, Modeste crée son entreprise agricole Agri- Défi-Production, se lance dans la production des œufs de table et fait de l'agriculture biologique son credo. Au fil du temps, il a associé à la production animale d'autres activités comme le maraîchage surtout en saison sèche en valorisant les fientes de volaille pour la fertilisation du sol.

Modeste fait partie des près de 800 jeunes (dont 135 femmes) formés par le PPEA. Le projet a été clôturé depuis deux ans, mais les 753 jeunes accompagnés à l'installation évoluent sur le terrain. Ils ont pu créer leurs propres entreprises et embauchent à leur tour chacun des employés.

« Le projet n'a pas formé que des gens. Il nous a donné le virus de l'entrepreneuriat », affirme fièrement Modeste.

Ce dernier n'a pas de difficultés pour écouler ses produits. Selon ses propos, il n'arrive même pas à satisfaire la demande de ses clients. Il livre chaque jour plus de 800 œufs à des commerçants à Bohicon et environ.

« J'ai régulièrement des bandes de 1000 têtes et chaque jour je produis environ 27 à 28 plateaux d'œufs que je vends. C'est ce qui me permet de vivre. Je peux avouer que l'activité est rentable si on sait s'y prendre », ajoute-t-il.

Modeste a bénéficié d'un crédit d'un montant de 5 millions de FCFA, avec un taux d'intérêt préférentiel de 6% l'an par l'intermédiaire des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), partenaires du Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi de jeunes (FNPEEJ).

Il a agrandi sa ferme qui est passée à une superficie de deux hectares. Il envisage d'intensifier l'élevage de la volaille locale (dindons, pintades, poulets locaux communément appelés « poulets bicyclettes »), pour satisfaire la demande de plus en plus forte.



02

GOUVERNANCE, PARTICIPATION ET DÉCENTRALISATION



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

GOUVERNANCE, PARTICIPATION ET DÉCENTRALISATION

Les interventions du PNUD au Bénin en matière de **Gouvernance, participation et décentralisation** se déclinent en cinq (5) volets :

- L'appui à la conception et à la mise en œuvre des réformes économiques et sociales pour réaliser la transformation socioéconomique du Bénin ;
- Les appuis institutionnels, stratégiques et techniques en matière de planification, gestion macroéconomique, programmation budgétaire pluriannuelle, suivi et évaluation et les appuis au système statistique national ;
 - Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Assemblée Nationale pour lui permettre d'exercer ses prérogatives constitutionnelles ;
 - L'appui aux mécanismes de pérennisation des organes et des outils de gestion des élections et de dialogue politique pour renforcer la paix et la confiance entre les acteurs ;
 - L'amélioration de l'accès des Béninois à des services judiciaires efficients, et le renforcement des capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire en vue de rendre la lutte contre la corruption efficace.



Ces actions ont contribué à l'effet N°2 de l'UNDAF: « D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable ».

PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGÉTISATION, SUIVI-ÉVALUATION, GESTION MACRO-ÉCONOMIQUE ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES

Le Bénin a enregistré des performances positives au niveau des politiques sectorielles et de la gestion économique. Ces améliorations sont favorisées d'une part, par les appuis du PNUD au Ministère de l'Economie et des Finances dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques de l'UEMOA, en particulier en matière du Nouveau Cadre Harmonisé des Finances Publiques et du budget axé sur les résultats.

L'évaluation en 2018 de la mise en œuvre de la Directive portant Lois des finances donne comme résultats, respectivement pour les dispositions dont la mise en œuvre était fixée à 2012 et 2017, 100% et 75%. Le guide d'élaboration des outils d'opérationnalisation de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOLF), les Documents de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) et des Projets Annuels de Performance (PAP) de l'ensemble des ministères ont été élaborés. Les



fonctionnaires responsables ont été formés et le processus d'élaboration des lois de finances et des débats budgétaires sont maîtrisés.

Les appuis ont également permis au Bénin de formuler la plupart des plans, politiques et stratégies nationales d'envergure (SCR1 et SCR2 ; PND 2018-2025 ; PC2D 2018-2021, stratégies sectorielles 2018), d'élaborer plusieurs rapports de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de politiques et stratégies y compris des OMD, ODD (rapports SCR, priorités du développement post-2015, vision Bénin Alafia, OMD, priorisation cibles ODD, etc.) et trois (03) rapports nationaux sur le développement humain pour favoriser la prise en compte du développement humain dans les politiques et stratégies. Dans son travail de soutien aux politiques publiques, le PNUD a appuyé la réalisation de travaux analytiques dans le but de guider le choix des options de politiques dans le PC2D 2018-2021, le PND 2018-2025.

Les thèmes traités se rapportent à la problématique de la croissance inclusive au Bénin, la pauvreté et les inégalités, la diaspora, l'intégration régionale, les enjeux de la planification prenant en compte l'Agenda 2030, l'analyse des marges de manœuvre budgétaires etc. Par ailleurs, le PNUD, en collaboration avec d'autres partenaires, a contribué au renforcement des capacités de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).





RÉFORMES ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES

Des avancées ont été aussi notées dans les secteurs des services aux citoyens grâce à l'accompagnement des réformes administratives et institutionnelles. Les effets induits par le renforcement des capacités techniques, technologiques et logistiques de l'administration publique et de ses structures décentralisées et la mise en œuvre des réformes se constatent au niveau de la modernisation de l'administration publique qui est désormais en marche vers une offre de services de meilleure qualité aux usagers. Cette évolution cadre avec l'ambition du Gouvernement du Bénin qui, à travers son programme d'action, priorise la promotion d'une administration intelligente.

Les capacités techniques, technologiques, logistiques et matérielles de l'Administration Publique ont été renforcées. Ainsi, deux (02) nouveaux outils de réformes ont été mis en place en 2018 s'ajoutant aux six (06) de 2016 :

Le Système de Gestion Electronique de Courrier (SyGEC), mis en place pour optimiser le temps de traitement des courriers, suivre, étape par étape, le traitement des courriers, classer et sécuriser les archives électroniques, a subi l'élargissement de son périmètre avec le développement d'autres fonctionnalités. Le courrier sortant a été modélisé et son parcours implémenté avec l'intégration des paraphes et signatures numériques.

Tous les acteurs de la chaîne de gestion du courrier ont acquis des connaissances et ont désormais en main l'outil (SyGEC) pour la célérité dans le traitement des courriers administratifs et constitue un pas de géant vers le zéro papier dans l'administration publique.

Le Portail des Démarches Administratives (PDA), une plateforme électronique dédiée à la gestion des requêtes des usagers/clients de l'administration a été développée avec des fonctionnalités permettant aux usagers de l'administration de s'informer de n'importe où et à n'importe quel moment. Il constitue un véritable outil au service des populations et un moyen de lutte contre la corruption.

Les cadres du Service des Relations avec les Usagers (SRU) du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) sont désormais aguerris à l'exploitation de la plateforme. Les points focaux multimédia connaissent désormais leurs rôles dans la bonne marche de l'outil ainsi que les méthodes d'insertion de nouvelles démarches en ligne (démarches pour répondre aux questions des usagers et pour consulter le PDA, etc.).

Des événements déclencheurs ont été déterminés pour la dématérialisation complète des procédures administratives.

En outre, **la nomenclature des corps de la fonction publique** finalisée en 2018 permet la mise en place du Fichier Unifié du Personnel de l'Etat (FUPE) : 440 corps d'emplois dans la fonction publique ont été recensés. L'infrastructure réseau a été mise en place à travers l'interconnexion effective des bases Solde et Fichier Unifié de Référence (FUR). Cet outil renseigne aujourd'hui le Gouvernement et avec précision sur les corps, les grades, les échelles et les échelons ainsi que les conditions d'avancement et de promotion des agents de la fonction publique. Au service du Gouvernement, cet outil permettra de saisir les effectifs des agents de la fonction publique, maîtriser la masse salariale et réaliser la modernisation globale de l'administration publique béninoise.

L'appui du PNUD a permis de mettre en place un cadre intégré de gestion des réformes administratives et institutionnelles :

- Le document synthèse des réformes en matière de modernisation de l'administration a été élaboré et est disponible ;
- Le mécanisme et les outils de suivi évaluation des politiques et programmes de réforme administrative et institutionnelle sont disponibles.

L'opérationnalisation de ces outils permettra d'apprécier la contribution des interventions en matière de réforme administrative et institutionnelle dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

Les progrès en matière de gouvernance du développement se mesurent à travers un début de mise en œuvre de la Charte Nationale pour le Développement du Bénin. Dans le secteur de la gouvernance locale et de la gestion des communes, des résultats appréciables ont été enregistrés dans la promotion de la gouvernance démocratique, politique, socio-économique au niveau des institutions nationales et locales, y compris la participation des populations au développement à la base.

Les acteurs au niveau national et local se sont appropriés les outils de planification stratégique, de budgétisation et de suivi-évaluation. Conformément aux normes, le système de planification au Bénin a été revu. Le processus de planification au Bénin suit désormais les trois étapes à savoir : la planification prospective, la planification stratégique et la planification opérationnelle. En témoignent le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), le Plan National de Développement (PND) et le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D).



14 LOIS DE RÈGLEMENTS VOTÉS

L'utilisation par les députés de nombre de documents élaborés et mis à leur disposition, ainsi que les capacités acquises des sessions d'information et de formation sur les contenus des projets de lois de règlement et de budget général de l'Etat les ont rendus plus aptes à pouvoir exécuter les travaux législatifs. En conséquence, le niveau de production des lois de règlement à l'Assemblée Nationale s'est amélioré sur la période 2014-2018. De 06 lois de règlements votés en 2014, l'Assemblée Nationale a, à son actif, 14 lois de règlements en l'espace de cinq ans. Le Bénin est ainsi devenu l'un des rares pays à jour dans l'étude des lois de règlement en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, les députés ont une meilleure compréhension du contenu des projets de lois et une lecture plus aisée du Budget Général de l'Etat. Ils peuvent désormais amener le Gouvernement à faire une bonne programmation des ressources publiques. On note également un contrôle plus facile par l'Assemblée Nationale de l'exécution du Budget Général de l'Etat. Le débat budgétaire est plus concret, objectif et moins politisé.

Les émissions de la radio hémicycle ont induit des changements tant au niveau des députés qu'au niveau des journalistes accrédités au Parlement. La qualité de leurs interventions et la discipline dans leur prise de parole se sont améliorées. La diffusion des informations parlementaires par la radio hémicycle a amené les journalistes accrédités à rester fidèles à l'information auprès de la population. Il est également à signaler que la formation des cadres et personnels parlementaires a induit un changement dans leurs comportements et a amélioré leurs prestations.





APPUI AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX

- Appui technique fourni à la CENA par la mise à disposition d'expertises ;
- Appui à la CENA pour l'acquisition de matériels électoraux (encre, urnes, scellés etc.) ;
- Renforcement des capacités de la société civile dans le cadre de la mise en place d'une plateforme

électorale et d'un cadre de concertation unitaire qui a déployé plus de 600 observateurs électoraux. Cette plateforme électorale des OSC a aidé la CENA à corriger des irrégularités, qui pouvaient aboutir à

des confrontations à travers la mise en place d'une case de veille électorale.

JUSTICE

Les interventions du PNUD à travers le PAAAJRC ont contribué au renforcement des acteurs clés de la justice dans les communes qui sont désormais, aptes à mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice. Ce projet a contribué au renforcement du cadre normatif et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme, notamment des droits catégoriels au profit des personnes vulnérables (femmes, enfants, détenus, porteurs de VIH/SIDA).

Le Ministère en charge de la Justice a rattrapé les retards du pays dans la soumission de rapports dus aux organes de traités relatifs aux droits humains. Sept (07) rapports ont été élaborés (les 3^{ème} rapports périodiques sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la convention contre la torture et autres peines

ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et de l'EPU), le rapport initial et consolidé sur la mise en œuvre de la convention internationale relatif aux droits des personnes handicapés, le rapport périodique consolidé sur la mise en œuvre de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, le rapport de mise en œuvre du Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, le rapport sur la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Une base de données a été conçue et mise à la disposition de la Direction en charge droits de l'Homme pour suivre et présenter à bonne date les rapports dus. Les appuis du PAAAJRC ont également contribué à l'amélioration de l'accès des populations aux informations juridiques et au mécanisme de règlement des conflits notamment administratifs, à la préparation des détenus pour leur réinsertion sociale post-carcérale.

2.077 détenus dont 121 femmes et 64 mineurs volontairement inscrits, ont été formés sur les techniques de préparation de savon (solide, liquide et en poudre), d'eau de javel pour leur préparation à la réinsertion sociale au sortir de prison.

Pour contribuer à la lutte contre la corruption, le renforcement des capacités des OSC (notamment sur la réglementation des commandes publiques) permet la veille et le contrôle citoyens dans la gestion des finances publiques. En effet, l'implication des OSC renforcées en matière de reddition des comptes dans bon nombre de processus de passations des marchés publics a assuré une certaine garantie de transparence et de respect rigoureux des procédures légales et réglementaires.





En terme d'appui, nous avons travaillé avec le PARCMAN surtout sur le renforcement des capacités des journalistes accrédités au parlement. Il s'agit essentiellement d'ateliers de formation sur des thèmes tels que le traitement de l'information en milieu parlementaire et le code de déontologie de la presse. Il y a aussi des ateliers annuels d'appropriation par les journalistes parlementaires du contenu du budget Général de l'Etat. Cela permet aux journalistes de maîtriser de quoi il est question, de pouvoir poser de bonnes questions aux ministres quand ils passent en commission sur le contenu du projet de budget, sur l'exécution du budget précédant, sur les innovations qu'il y a dans le nouveau projet, toutes choses qui nous permet d'informer l'opinion et de mettre en valeur le travail des députés. Le PARCMAN nous a aussi aidé à éditer un guide du reporter parlementaire qui permet aux nouveaux journalistes de s'approprier les fondamentaux de la profession en milieu parlementaire. Il est à noter aussi que l'avènement de Radio hémicycle a changé un peu les habitudes à notre niveau. Puisqu'elle émet en direct, tout ce qui est dit est déjà connu à l'avance par les populations, ce qui nous oblige à rester fidèle dans nos relations des faits »

Gaspard ADJAMONSI

Président du Réseau des Journalistes accrédités au parlement
(RéJAP).

A photograph showing two men from behind, walking through a dense field of green plants. The man on the left is wearing a light blue and white striped traditional Beninese outfit and a white cap with a black pattern. The man on the right is wearing a grey traditional Beninese outfit and a brown cap with a white pattern. The background is filled with vibrant green foliage, suggesting a rural agricultural setting.

03

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

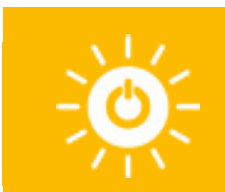
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le sous-programme Gestion de l'environnement, changement climatique et catastrophes est axé sur trois volets :

- L'amélioration de la gouvernance environnementale par le renforcement des capacités nationales de gestion pour la préservation d'un environnement sain et durable, la gestion et la préservation des ressources naturelles et la facilitation de l'accès aux sources d'énergie renouvelable (énergie solaire) grâce à la mobilisation et à l'engagement du secteur privé créateur d'emplois et de richesses au profit des femmes et des jeunes ;
 - La préservation des écosystèmes protégés ;
 - Le plaidoyer et le dialogue de politique en vue d'accompagner le processus de formulation des stratégies d'appui aux communautés et de mise en œuvre des techniques d'adaptation aux effets du changement climatique et renforcement des capacités d'alerte rapide des institutions nationales pour améliorer les revenus des populations, notamment des jeunes et des femmes grâce à la réduction des pertes de récoltes et à l'augmentation des investissements; y compris la dynamisation de la plateforme de gestion des risques et catastrophes naturelles au niveau national et décentralisé, en tenant compte des besoins des populations ciblées et en particulier les femmes.





7 200
**personnes ont accès
à l'énergie propre**

Les actions du sous-programme ont contribué à l'effet 3 de l'UNDAF :

« D'ici à fin 2018, les Institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et

catastrophes naturelles ».

Les effets des principales interventions des projets du portefeuille au cours de cycle 2014-2018 dans le domaine de l'environnement se présentent comme suit :

- une meilleure gestion de l'environnement s'observe avec la mise en œuvre des différents outils élaborés. Il s'agit entre autres de la loi sur les changements climatiques votée par le parlement, la politique nationale sur les changements climatiques, des plans d'aménagement et de gestion simplifié des forêts et bien d'autres outils élaborés. Les capacités de 65 des 77 Communes ont été renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques, du changement climatique et du cadre de vie ;
- le renforcement de la résilience, la soutenabilité écologique du bois-énergie et des forêts communautaires et galeries au Bénin qui s'est traduit par le reboisement de 1669,75 ha de domaines, de berges, de forêts naturelles et de galeries enrichis de diverses essences locales ;
- les inondations survenues en 2018 ont eu moins d'impacts que celles de 2010 bien qu'elles soient toutes deux des mêmes intensités. En effet, les prévisions réalisées ont été prises assez tôt et l'alerte a été donnée à temps. Tout ceci grâce à l'amélioration du parc météorologique et la mise en place et l'opérationnalisation de la Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte (CIPA) et une utilisation efficace et efficiente des informations hydrométéorologiques et environnementales pour l'élaboration d'alertes précoces et saisonnières qui sont intégrés dans les plans de développement à long terme ;
- l'accès à l'énergie s'est amélioré pour 7220 personnes (dont 655 femmes) avec la mise en place des kiosques solaires photovoltaïques et de lampadaires solaires. Il s'en suit une amélioration des conditions d'étude des écoliers des différentes localités impactées par ces actions ;
- la dégradation et l'empiètement sur les forêts galeries sont arrêtés avec la conservation de leur biodiversité;
- les capacités des services hydrométéorologiques nationaux sont renforcées (DNM/ ASECNA/DG-Eau) et des institutions de surveillance côtière (IRHOB) en matière de suivi des conditions météorologiques extrêmes et des changements climatiques (sécheresses, inondations, vents forts, érosion côtière, élévation du niveau de la mer) ;
- les institutions nationales sont renforcées et mobilisent davantage de ressources pour des investissements structurants pour une meilleure gouvernance environnementale et la réduction des effets néfastes du changement climatique et une meilleure prévention et gestion des crises et catastrophes.



MISE À DISPOSITION D'OUTILS DE GESTION (POLITIKES, PLANS, ETC.)

La mise en œuvre des projets a nécessité la réalisation de plusieurs études thématiques. Ainsi, cinquante-deux (52) rapports d'études thématiques utiles au développement de divers secteurs (énergie, environnement, agriculture, etc.) ont été élaborés et validés au niveau national.

Pour mieux préparer les bénéficiaires des interventions à faire efficacement face aux effets néfastes des changements climatiques, 64 documents de formation (modules du formateur et modules de l'apprenant) ont été élaborés par les structures partenaires publiques impliquées dans la mise en œuvre des projets, validés par les comités techniques des projets et enregistrés à la bibliothèque nationale. Ils ont permis le renforcement des capacités de 2210 bénéficiaires directs dont 720 femmes.

Dans l'appui aux acteurs du secteur agricole à améliorer leur productivité et à se prémunir des effets néfastes des changements climatiques, une vingtaine de bulletin d'information agro météorologiques a été réalisée.



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Mise en place de 1669,75 ha de plantations aux fins de fournir de la biomasse, de contribuer à la gestion durable des forêts et des terres au niveau des communes et à l'amélioration des techniques agricoles et la protection des sites potentiels de production d'hydroélectricité dans les localités suivantes : Adjohoun, Aplahoué, Bopa, Malanville, Matéri, Ouaké, Ouinhi, Savalou, Sô-Ava, Zagnanado, Zogbodomey, Kétou, Akpro-Missérétié, Adja-Ouère, Bonou, Aguégoués, So-Ava, Sèmè-Kpodji, Dangbo, Djougou, Kalalé, Toucountouna, Ouèssè, Savè, Djidja, Bantè, Dassa-Zoumè et N'Dali ;
- Séquestration du CO2 par les 1669,75ha de plantations ;
- Rénovation du Comité National sur les Changements Climatiques ;
- Appui à l'élaboration, au vote et promulgation de la loi sur les changements climatiques au Bénin ;
- Revue des dépenses publiques sur le climat ;
- Mise en place d'un site web national sur les changements climatiques au Bénin ;
- Appui à l'intégration de l'environnement et des changements climatiques dans les Plans Annuels d'Investissements (PAI) de plusieurs communes.



ACCÈS À L'ÉNERGIE PROPRE

- Actualisation du répertoire des investisseurs nationaux et internationaux pertinents dans la promotion des centrales à biomasse en vue d'attirer les investissements facilitant le développement de la filière de gazéification de la Biomasse pour la production d'électricité au Bénin ;
- Installation de systèmes solaires photovoltaïques (PV) résilients constitués de (05) mini-centrales et 41 Lampadaires solaires pour l'accès des populations rurales à l'énergie solaire photovoltaïque hors réseau des localités de Djidja, Fita (Dassa-Zoumè), Gbédé (Ouèssè), Dahendé (Toucountouna) et Kokohou (Djougou) pour entre autres l'éclairage, la fourniture d'électricité pour les appareils de faibles puissance dont les téléphones portables GSM, les radios, les Télévisions, la fourniture d'électricité à base d'énergie solaire pour la congélation de produits frais et des médicaments en milieux ruraux, etc.),
- Appui du programme à l'élaboration du Plan Stratégique du Ministère de l'Énergie.





Agri- et aquaculteurs climatique au Bénin

*F*milienne Houssou habite le village de Houedo-wo bordant le fleuve Ouémé au sud du Bénin. Depuis qu'elle s'est lancée dans la culture de contre saison, elle n'a plus aucun problème à subvenir aux besoins de ses quatre enfants. « Nous investissons environ 50 dollars US pour cultiver un hectare de piments chaque année. Quand nous aurons payé nos dettes, nous achèterons une parcelle de l'autre côté de la rivière, pour ne pas être inondés. »

En effet, les eaux du fleuve, autrefois riches en poissons et source de nutriments pour les cultures, ont été fort affectées par le changement climatique ces dernières années. Des inondations de parfois trois mètres de haut en août, septembre et octobre, dévastent les récoltes et polluent l'eau potable.

L'impact du changement climatique est ressenti dans tout le pays, menaçant les moyens de subsistance des populations pauvres. Mais les choses commencent à changer dans neuf (9) villages pilotes (dans les communes de Malanville, Matéri, Ouaké, Savalou, Aplahoué, Bopa, Sô-Ava, Ouinhi et Adjohoun), répartis dans 4 des zones agro-écologiques les plus vulnérables du Bénin, grâce au PANA 1, soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Gouvernement.

À Houedo-wo, la culture du piment à croissance rapide fait maintenant partie de la vie des villageois en saison sèche, grâce à l'installation de pompes solaires pour l'irrigation des cultures. Les rendements ont augmenté d'environ 40%, permettant aux villageois de faire un profit de plus de 500 dollars US par hectare.

Pour pallier aux vents violents qui balayaient tout sur leur passage en saison des pluies, réduisant les récoltes à néant et détruisant les infrastructures socio-économiques, presque tout le village a été mobilisé pour replanter des arbres, et créer un « mur » de protection.



s'adaptent au changement

« Nous avons déjà commencé à voir les effets bénéfiques de la reforestation », dit Lucien Houessou, le chef du village. « Nous comprenons maintenant que les ravages dus au vent survenaient parce que nous avons coupé tous les arbres et détruit la végétation ».

Les neuf (9) sites ont reçu des postes pluviométriques, pour que les habitants puissent évaluer la quantité d'eau de pluie tombée et prendre les mesures adaptatives adéquates. Certains villages ont aussi une station agro-météorologique automatique pour la collecte et la transmission de données sur les paramètres climatiques. Un observateur sur place est formé pour analyser les données.

À Sehomi, un village situé sur une île, c'est la pisciculture qui s'adapte au changement climatique. Les crues précoces ou particulièrement longues provoquent un retard de croissance des alevins, ce qui contraint les éleveurs à un seul cycle de production par an. Et bien souvent, les poissons n'atteignent pas la taille prisée par les consommateurs. Avec l'aide du projet, les villageois ont reçu des cages flottantes et des enclos de pêche pour élever des espèces de poissons résilientes aux changements climatiques. Les infrastructures sont gérées par des groupements de pêcheurs identifiés de façon participative par la communauté.

Des cultures alternatives aux techniques adaptées de pêche, les autorités locales aident les collectivités à identifier les problèmes et à trouver des solutions spécifiques à chaque écosystème, faisant en sorte que celles-ci puissent ensuite être appliquées dans d'autres villages avec des caractéristiques agro-écologiques similaires.

RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES ACTEURS ET DE DIVERSES INSTITUTIONS

- Renforcement des capacités des acteurs institutionnels au niveau central et déconcentré, des parties prenantes, des investisseurs, du secteur privé, de la communauté à la base sur les changements climatiques, les mesures d'atténuations du secteur d'énergie, et sur les avantages économiques et environnementaux que procure l'adoption de la gazéification de la biomasse agricole pour la production d'électricité ;
- Renforcement en équipements (ordinateurs, serveurs et accessoires) de collecte, de réception, de traitement, de gestion et de visualisation des données, informations et prévisions au niveau) des structures/institutions partenaires notamment la Direction Générale de l'Eau (DG Eau), l'Institut des Recherches Halieutique et Océanologique du Bénin (IRHOB) et METEO-BENIN ;
- Amélioration des prévisions à travers l'installation de 25 stations hydrologiques télétransmises, 20 stations météorologiques, 03 stations océanologiques, de la bouée et de 5 plates-formes de visualisation.





RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

12 000 
AGRICULTEURS
appuyés à l'adaptation au changement climatique

- Création d'emplois directs pour 5219 personnes dont 1211 femmes soit 23% et injection de 365.433.191 FCFA dont 101.499.639 FCFA au profit des femmes soit 28% à travers le reboisement ;
- Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires à travers le développement d'activités génératrices de revenu comme l'apiculture, la pisciculture, etc. ;
- Réalisation de trois plateformes multifonctionnelles à Awanou (Sèmè-Kpodji), Dolivi (Quinhi) et Loko-Alankpé (Zagnanado) ;
- Réalisation d'infrastructures d'aménagement physique telles que la construction d'un dalot et l'aménagement d'un deuxième dans la commune d'Akpro-Misséréte pour faciliter la circulation des personnes et l'évacuation des récoltes agricoles en temps d'inondation ;
- Construction de 10 modules de 4 latrines ECOSAN sur le site d'accueil des sinistrés d'inondation dans la commune de Zogbodomey ;
- Acquisition de trois (3) barques motorisées au profit des Communes des Aguégues, Dangbo et Sô-Ava pour faciliter la circulation des communautés et éviter les pertes en vies humaines en temps d'inondation ;
- Production des alevins localement pour quelques villages à coût réduit facilitant son accès aux petits producteurs ;
- Introduction des techniques d'amélioration de la fertilité des sols dans les systèmes de production qui a fait passer les rendements du maïs et du riz, respectivement de 1,2 tonnes en 2011 à 2,26 tonnes en 2013 et de 1,1 tonnes en 2011 à 3,81 tonnes en 2013 dans les Villages du Millénaire de Banikoara ;
- Aménagement des bas-fonds pour la production du riz (545,2 tonnes de riz produits en 2 campagnes agricoles : 2012 et 2013, contre quelques kilogrammes seulement jusqu'en 2011).

MODERNISATION DE LA CARTOGRAPHIE NATIONALE

- Couverture de tout le territoire national en photos aériennes et en cartographie numérique ; 15500 photos aériennes et 105 cartes au 1/50000
- Développement du Géo portail et remise de la clef d'accès à IGN Bénin : www.geobenin.bj/fr
- Réalisation d'un modèle de géoïde national du Bénin.

PROJET D'APPUI À LA PRÉSERVATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES FORÊTS GALERIES ET PRODUCTION DE CARTOGRAPHIE DE BASE NUMÉRIQUE (PAPDFGC)

THEMATIQUES COUVERTES

Cartographie de base numérique

Gestion intégrée et durable des ressources naturelles

Biodiversité

Gestion des risques d'inondation

Promotion du genre et économie rurale



79,1 ha

soit 37,1 km de berge reboisée



15500

photos aériennes réalisées couvrant l'ensemble du territoire national



105

Cartes au 1/50000 produites



45

agents de l'IGN, CENATEL et autres formés sur le SIG



6362

personnes dont 2293 femmes sensibilisées sur les mesures de gestion des inondations



45

agents des mairies et services en charge de la sécurité formés sur la transhumance



145

agents des mairies et services déconcentrés formés sur la prise en compte des changements climatiques dans la planification locale

BUDGET

8.300.000 d'euros

Union européenne
8.000.000 d'euros

PNUD
300.000 euros



www.gcca.eu



Au service des peuples et des nations



04

GENRE, VIH SIDA ET DROITS HUMAINS



© PNUD Bénin / Eisie Assogba

GENRE, VIH SIDA ET DROITS HUMAINS

PROMOTION DU GENRE

Promotion de l'intégration du genre dans les documents programmatiques et budgétaires à travers l'institutionnalisation du « Gender Mainstreaming », les capacités des cadres de l'administration publique en charge de l'élaboration des documents de politiques nationales, sectorielles et budgétaires ont été renforcées afin de faciliter l'intégration systématique du genre dans tout processus de planification au Bénin. Cet accompagnement a permis au Gouvernement de disposer d'un « Guide d'élaboration de politiques et stratégies intégrant le genre ». Ce document a été mis à la disposition des cadres du Ministère de Développement et du Plan. De même, le Ministère de l'Economie et des Finances dispose d'un plan national pour la budgétisation sensible au genre autour duquel des Partenaires sont mobilisés pour sa mise en œuvre. Tous ces outils ont contribué à une meilleure prise en compte du Genre dans le rapport d'évaluation de la SCRP3 réalisée en 2016, dans les documents de politiques nationales (PND et PC2D) et dans les documents de cadrage budgétaire. Pour une meilleure intégration du Genre dans les plans de travail annuels et les budgets programmes sectoriels, plusieurs cadres (précisément les DPP, DRFM, Responsables Suivi/évaluation, points focaux Genre de 11 Ministères sectoriels, notamment ceux des secteurs sociaux : la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, la famille, l'énergie, la microfinance et le changement climatique, etc.) ont été renforcés pour une bonne maîtrise des outils et la méthodologie de Gender Mainstreaming ainsi que la budgétisation sensible au genre.

Promotion des droits humains, notamment les droits des femmes et des filles

Au titre du cycle 2014-2018, les appuis du PNUD ont contribué à :

- la promotion et au respect des droits des femmes à travers le renforcement des actions de lutte contre la Violence Basée sur le Genre (VBG) ;
- le renforcement du cadre législatif et juridique, notamment l'appui à la reddition de compte par rapport aux instruments juridiques internationaux, régionaux ratifiés par le Bénin et la facilitation de l'accès des femmes notamment les plus vulnérables à la justice.

L'appui du PNUD a contribué au renforcement du mécanisme de prise en charge des victimes de VBG. En effet, l'amélioration des procédures de prise en charge des cas de VBG a été possible grâce à la formation des acteurs (des OPJ, des Assistants sociaux, des agents des ONG, des élus locaux, des agents de santé) sur les Procédures Opérationnelles Standard (POS ou SOP) pour une prise en charge intégrée des cas de VBG et sur la Loi Portant Répression des Violences faites aux femmes et aux filles. Le PNUD, à travers le programme conjoint intitulé « Elimination des Violences faites aux femmes et Promotion des Droits Humains », a appuyé les actions de la Direction de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale (Police Républicaine aujourd'hui) et de la Direction de la Femme et de la Promotion de Genre pour le renforcement des capacités d'environ 1.220 acteurs des départements du Borgou/Alibori, Zou/Collines, Mono/Couffo et Ouémé/Plateau impliqués dans la prise en charge des victimes.

205 professionnels des médias, notamment ceux des radios et télévisions communautaires ont été formés à une meilleure compréhension des « Actes qualifiés de violences Basées sur le Genre » et pour une vulgarisation de la loi portant répression des violences faites aux femmes et aux filles en République du Bénin.

Promotion de la participation de la femme aux instances de décision

En prélude aux élections législatives de 2015 et présidentielle de 2016 au Bénin, le PNUD a organisé un atelier de formation modulaire BRIDGE (Bâtir des Ressources pour la Démocratie, la Gouvernance et les Elections) sur le thème « Genre et Elections » au profit des Organes en charge des élections et des réseaux et associations de femmes. Cet appui aux OSC a permis d'améliorer la participation des femmes au processus des élections législatives et communales de 2015 et de la

2500 femmes de la Société Civile
ont été formées et impliquées dans le dialogue favorisant l'apaisement du climat politique



présidentielle de 2016. Par exemple, au cours des élections législatives de 2015, il y a eu 330 femmes candidates contre 85 en 2011 et à l'élection présidentielle de 2016 il y a eu 3 femmes candidates contre 1 femme en 2011, 3 femmes élues Maires en 2015 contre 1 en 2011.

L'appui du PNUD à la société civile a permis la mise en place d'une plateforme électorale des Organisations de la Société Civile (OSC), regroupant des réseaux des femmes afin d'assurer la veille citoyenne. Cet appui a contribué à

l'augmentation de la participation des femmes dans le processus électoral à travers l'animation d'une Case de Veille électorale. Ainsi, les femmes ont été fortement impliquées dans les opérations d'observation du scrutin. Elles ont été, à cet effet, formées sur l'utilisation des TIC et l'envoi des sms à la case de veille. Pour la veille électorale assurée par la plateforme des OSC, 2.500 femmes de la société civile ont été formées et impliquées dans le dialogue favorisant l'apaisement du climat politique et la lutte contre la violence et la corruption en période électorale.

Renforcement de l'autonomisation économique et de l'adaptation au changement climatique

Cet appui s'est fait à travers la mise en œuvre de plusieurs projets du bureau (PPEA, PVM, BPC/WBPC, Biomasse électricité; PANA énergie; etc.) qui ont permis de promouvoir le Développement Durable à travers l'amélioration des conditions de vie des populations et de contribuer à leur bien-être dans un processus intégré et participatif. L'appui a consisté à la formation des femmes et à la mise à leur disposition des équipements modernes réduisant la pénibilité de leurs activités génératrices de revenus.





ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Le PNUD a œuvré pour l'amélioration de la coordination et la gouvernance de la Réponse au VIH/SIDA. L'appui a consisté au renforcement du leadership du mécanisme national (CNLS) et décentralisé (les Mairies) de coordination de la riposte. Le PNUD s'est investi au côté du Conseil National de la Lutte contre le Sida (CNLS) pour la promotion des droits des personnes vivant avec le VIH. Cet appui au CNLS lui a permis de procéder aux différentes réformes pour une réponse efficace, non seulement contre l'épidémie du SIDA, la protection des droits humains, mais aussi pour une mise en place d'un système holistique de lutte contre toutes les formes d'épidémies au Bénin. Ainsi, le PNUD a accompagné le CNLS pour :

- une meilleure intégration de la thématique VIH/SIDA dans les Plans communaux de développement, en application de l'accord de Paris pour l'implication des villes dans la riposte (signature de la Déclaration de Paris sur le VIH/SIDA par dix (10) Mairies du Bénin). Ces Mairies ont été dotées chacune d'un plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA ;
- l'élaboration du Plan Stratégique National Intégré de lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme, la Tuberculose, les Hépatites et les autres épidémies (Lassa, Ebola, etc.). Ce plan permet de prendre en compte les préoccupations et besoins spécifiques des populations-clés (LGBT) ;
- la réalisation en 2015 de l'enquête index Stigma des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH) qui a révélé une persistance des actes de discrimination à l'endroit des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH), surtout celles de sexe féminin du fait de leur statut sérologique, les professionnelles du sexe continuent d'être persécutées par

les forces de l'ordre ou de subir des actes de dénigrement de tout genre. D'après les résultats de cette enquête, 30% au moins des personnes vivant avec le VIH qui ont été interrogées ont fait l'expérience de renvoi, de suspension ou d'interdiction d'accès dans une structure/maison à cause de leur statut sérologique. De plus, 37 % parmi ces personnes ont perdu leur emploi à cause du mauvais état de leur santé ; 38,4% des enquêtés ont dû changer de lieu de résidence à cause de leur état sérologique ;

- l'élaboration en 2016 d'un plan d'action de lutte contre la discrimination et la stigmatisation liées au VIH ;
- la sensibilisation et la formation des Chefs d'entreprises du Bénin sur la problématique de la discrimination et la nécessité de la mise en place de politiques et des interventions de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et les Hépatites en milieu de travail en vue de la protection des droits des PVVIH, des populations clés et de leur réinsertion professionnelle (selon le cas). Ceci a permis à certaines entreprises de disposer de leur plan d'action pour la lutte contre le VIH/SIDA et les autres épidémies.

NOTRE OBJECTIF

En finir avec l'épidémie de sida d'ici à 2030

L'ONUSIDA oeuvre pour stopper les nouvelles infections à VIH, en veillant à ce que chaque personne vivant avec le VIH ait accès au traitement, en protégeant et en défendant les droits de l'homme et en produisant des données pour éclairer les prises de décision.

TRAITEMENT | PRÉVENTION | DROITS DE L'HOMME | DONNÉES





Au Bénin, les femmes destin en main

A Bonou, au sud-est du Bénin, plus du tiers de la population, constituée en majorité de jeunes et de femmes, vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 1,90 dollar par jour. Malgré la disponibilité de terres cultivables, les femmes abandonnent de plus en plus la production vivrière, peu rentable faute de moyens de transformation agro-alimentaire et de conservation des produits, pour se reconvertir dans le ramassage du sable.

Rosine Sossa est l'une d'entre elles. Cette mère de quatre enfants n'avait pas le capital pour lancer un petit commerce, et elle a choisi la seule option qui s'offrait à elle.

« La carrière de sable était le seul moyen de gagner de l'argent, mais c'est trop difficile. Le travail est tellement pénible qu'on vieillit vite dans ce métier » — Rosine.

Pour sortir les femmes des carrières de sable et les former à la transformation de produits abondant sur place (poisson, arachide et manioc), le Projet Commune du Millénaire (PCM) de Bonou a mis en place différentes initiatives génératrices de revenus dans les 5 arrondissements que compte la commune, pour une population de près de 45.000 habitants.

Initié par le Gouvernement du Bénin et financé essentiellement par le Japon avec l'appui technique du PNUD, le projet forme en priorité des femmes en situation de fragilité, cheffes de famille sans soutien, filles déscolarisées et filles mères qui n'ont que peu de ou pas de ressources, afin qu'elles puissent se prendre en charge et sortir de la précarité.

Une vingtaine de femmes, dont Rosine, ont lancé une petite coopérative pour transformer l'huile d'arachide. «Elles malaxent la pâte d'arachide et en font des beignets qui seront frits et vendus sur les marchés. C'est un en-cas traditionnel qu'on mange au Bénin quand on a peu de moyens, » explique Rachelle Kassouhin, VNU spécialiste en développement communautaire et genre pour le projet.

Dans le village d'Adido, une plateforme multifonctionnelle a été installée sur un terrain de deux hectares mis à disposition par la communauté. La plateforme est équipée d'une mini centrale solaire de



rurales prennent leur

60 KVA et comprend des unités de transformation agroalimentaire et de production végétale, animale et halieutique.

Depuis, les tâches traditionnelles de concassage et de broyage des noix, céréales et fruits sont mécanisées, ce qui permet aux femmes de gagner du temps sur leurs tâches domestiques et de transformer par semaine environ 5 tonnes de manioc, 3 tonnes de maïs et 8 tonnes de régime de noix de palme. Le travail est organisé comme une chaîne de production : épluchage et lavage du manioc, transformation en farine, cuisson dans des fours traditionnels et conditionnement. A chaque étape correspond une équipe de travail et près de 300 femmes se relaient pour travailler à la plateforme. Tout est fait pour optimiser la productivité, réduire les coûts et la pénibilité du travail tout en permettant aux femmes d'obtenir un revenu décent.

« Si l'on compare avec les femmes de la carrière de sable, qui gagnent environ 12 000 francs CFA (environ 18 euros) par mois ou celles qui travaillent à la maison de façon traditionnelle et qui gagnent autour de 10 000 francs, les femmes qui s'impliquent dans la plateforme ont un revenu qui atteint 40 000 francs par mois » — Rachelle.

La plateforme bénéficie aussi à l'ensemble de la communauté : une pompe solaire permet de puiser de l'eau que les villageois viennent acheter à un tarif préférentiel, des cours d'alphabétisation sont dispensés aux femmes, des kits d'hygiène sont distribués et un jardin communautaire permet aux ménages pauvres de s'approvisionner.

« Les villages alentours ne sont pas électrifiés. Il y a maintenant dans le centre une charge batterie, toute la communauté vient l'utiliser pour un coût modique. Grâce à ce dispositif énergétique, les portables et les radios sont toujours alimentés et la communication avec le monde extérieur est facilitée », note Karamatou Kochelou, la Présidente de la Coopérative Zomatchi.

Par ailleurs, les fours à cuisson 'améliorés' permettent de diminuer la consommation de bois par cinq et les femmes courent moins le risque de développer des maladies respiratoires.



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

05

PARTENARIAT ET RESSOURCES



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

PARTENARIAT ET RESSOURCES

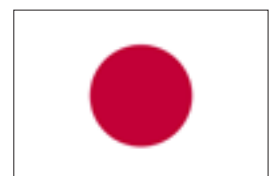
Le PNUD s'est investi dans plusieurs partenariats stratégiques avec les institutions nationales et internationales sur des thématiques majeures de son intervention. Cela lui a permis de mobiliser d'importantes ressources pour les projets de développement.

Dans la mise en œuvre des projets, les bonnes pratiques générales qui ont retenu l'attention

NOUS REMERCIONS NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES, NOTAMMENT:



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



GREEN
CLIMATE
FUND





BONNES PRATIQUES

des acteurs et des bénéficiaires des interventions des projets au cours du cycle de coopération 2014-2018 se résument ainsi qu'il suit :

- le suivi constant des activités des projets par le PNUD : La périodicité de descente des équipes de suivi évaluation sur le terrain est une bonne pratique parce qu'elle permet aux acteurs des projets de savoir qu'il y a un regard permanent sur leur travail et que par conséquent, ils ne doivent ménager aucun effort pour accomplir efficacement et dans les délais prévus, les tâches qui leur sont assignées ;
- la mise à la disposition des projets, de cadres et d'experts : Il s'agit d'une bonne pratique en ce sens que cela garantit l'application rigoureuse des normes de gestion applicables à l'exécution et l'assurance qualité des produits des projets.
- la valorisation des compétences disponibles au sein des Ministères, la mutualisation des ressources, le travail en équipe et la synergie d'actions entre les différents acteurs concernés par les réalisations des projets constituent un gage de succès et de pérennisation des acquis des projets ;
- la souplesse du PNUD dans les procédures de mise à disposition des ressources au profit des projets, sa grande écoute et sa rapide capacité d'adaptation face aux défis nouveaux pour lesquels il faut trouver les stratégies adéquates sont un facteur important de réussite des interventions des projets ;
- l'organisation systématique des revues au niveau de chaque projet, assortie du remplissage des indicateurs aux trois niveaux : Effet, produit et projet. La régularité de ces revues permet aux acteurs mobilisés à ces occasions de se voir doter de capacités de pilotage et de reddition de comptes sur la performance en matière de projet.
- l'implication active de la partie nationale (Directeur National du Projet, Point Focal National du projet, Autorité de Régulation de l'Electricité) et d'autres acteurs (autorités centrales (Ministère et directions techniques) et déconcentrés (Préfets, Maires, chefs de villages, Majestés/Dignitaires, propriétaires privés fonciers, les communautés riveraines, Directeurs Départementaux de l'Energie et des Mines, Chefs des Inspections Forestières, SCEF, Chef Antenne SBEE/CEB, ONGs, etc.), d'autres



PTF intervenant sur les mêmes thématiques, du secteur privé (Banques, institutions financières, AISER, et Producteurs d'énergies indépendants), de la population béninoise depuis la formulation, la phase de démarrage du projet, et pendant la mise en œuvre est un gage de l'appropriation nationale ;

- la documentation continue sur la situation de référence de chaque site d'intervention du projet et sur les progrès des impacts transformationnels enregistrés en matière de renforcement des capacités sur les mesures d'atténuation du secteur de l'énergie et le développement durable ;
- la réalisation des actions de communication et de visibilité sur les activités et interventions du projet Biomasse Electricité auprès des autorités centrales (Ministère et directions techniques) et déconcentrés (Préfets, Maires, chefs de villages, Majestés/Dignitaires, les propriétaires privés fonciers, les communautés riveraines, Directeurs Départementaux de l'Energie et des Mines, CIF, SCEF, Chef Antenne SBEE/CEB, ONGs etc.), d'autres PTF intervenant sur les mêmes thématiques, du secteur privé (Banques, institutions financières, AISER, et Producteurs d'énergies indépendants), de la population béninoise et de la communauté internationale afin de leur assurer une meilleure appropriation du projet, et de ses réponses aux priorités de développement tant au niveau national qu'international ;
- le développement du partenariat public privé pour la réalisation des opérations de reboisement ;
- l'utilisation de la main d'œuvre locale : En réponse au renforcement de l'économie locale dans les communes d'intervention, l'Equipe de Gestion a opté pour l'utilisation de la main d'œuvre locale en particulier les femmes (203 femmes sur un total de 876, soit 23%) dans la mise en place des plantations (450) hectares sur les sites de Goumbakou, Kakindoni et de Wassa-Djéou dans la commune de Djougou et de Bouca-Centre et l'Unité d'Aménagement de Boa (Forêt des Trois Rivières) dans la commune de Kalalé au titre des campagnes 2017 et 2018.

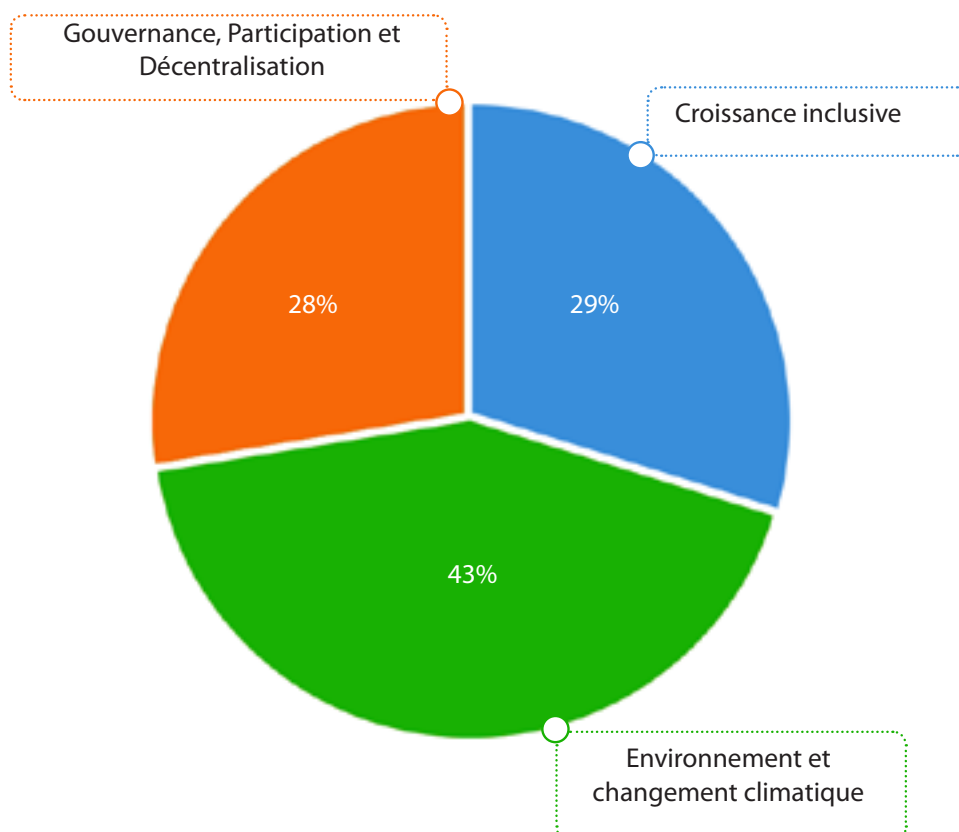
RESSOURCES

Les différentes réalisations ont nécessité la mobilisation de 58 242 790 US\$ dont 18 181 473 US\$ de ressources régulières (soit 31 %) et 40 061 317 \$ de contributions reçues des donateurs (69%). Ces donateurs sont principalement :

- Gouvernement du Bénin : 12 217 478 \$ (21%) ;
- GEF et Fonds Verts : 11 772 770 (20%) ;
- Union Européenne : 9 914 942 \$ (17%)
- Japon : 5 729 892 \$ (10%).

TABLEAU : Répartition des ressources

N°	Composante	Montant (US \$)
1.	Croissance inclusive	17 225 478
2.	Gouvernance, Participation et Décentralisation	16 116 872
3.	Environnement et changement climatique	24 900 440
	Total	58 242 790





LES JALOUX
VONT
MALGRIN

© PNUD Bénin / Elsie Assogba



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La capitalisation des acquis du programme de coopération Bénin/PNUD 2014-2018 a révélé les résultats de développement encourageants obtenus par les interventions des projets mis à contribution.

Dans le domaine de la croissance inclusive, les appuis du PNUD au gouvernement au cours du cycle de coopération 2014-2018 pour adresser les questions de pauvreté, d'inégalité et de durabilité environnementale et sociale ont induit une meilleure sensibilité des parties prenantes. Ceci s'est traduit par la mise à l'échelle de certaines initiatives pour atteindre les OMD au niveau village. Par ailleurs, les capacités nationales et locales se sont renforcées pour assurer une meilleure prise en mains du développement à la base.

Dans le domaine de la gouvernance, les appuis du PNUD ont permis d'obtenir des résultats importants en matière de renforcement des capacités techniques, technologiques, logistiques et matérielles de l'Administration Publique. Des améliorations ont été également notées aux niveaux de la planification du développement, de la production législative, de la représentativité, du contrôle de l'action gouvernementale, des outils/mécanismes de suivi et d'accompagnement du Gouvernement pour la mise en œuvre des résolutions, conventions et traités internationaux et régionaux, et l'accès des populations vulnérables, notamment des femmes à la justice.

Dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, la mise du programme a permis une meilleure gestion de l'environnement avec l'élaboration et la mise en œuvre des différents outils et le renforcement de capacités de 65 des 77 Communes dans la gestion des ressources naturelles et énergétiques et la prise en compte des changements climatiques dans les documents de planification. De même, le parc météorologique s'est densifié et facilite les actions de prévision de la Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte (CIPA). La cartographie nationale s'est modernisée et le Bénin dispose d'un géoïde.

L'exercice a également mis en exergue l'efficacité des stratégies développées. On en déduit que le principal moteur du succès des interventions repose sur la mutualisation des ressources et l'utilisation judicieuse des compétences des cadres de l'administration publique, du secteur privé, des collectivités locales et des Organisations de la Société Civile.

En termes de leçons apprises, l'on retient que la démarche participative et inclusive qui facilite l'appropriation et la pérennisation des acquis du programme par les bénéficiaires directs et indirects est à promouvoir, étant donné que les utilisateurs et les usagers sont les principaux artisans des outils réalisés et opérationnalisés.

Pour le cycle 2019-2023, le PNUD s'est engagé à consolider les acquis du cycle 2014-2018 en s'assurant que les résultats soient transposés à plus grande échelle. Un accent important sera mis sur les moyens nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local. De fait, l'engagement en faveur d'une société résiliente dont nul n'est exclu se traduira par la promotion d'une croissance économique durable et forte ainsi que la démocratie

et l'état de droit et par conséquent, la bonne gouvernance. Pour atteindre ces objectifs le PNUD a inscrit ses actions à travers le CPD 2019-2023 autour de deux composantes essentielles.

1. la promotion d'une croissance économique durable et forte qui profite à tous :

L'appui du PNUD pour la période 2019-2023 couvre les volets ci-après :

- L'amélioration du bien-être et l'augmentation des revenus de la population, notamment des jeunes, des femmes et des personnes handicapées, par la mise en place, au niveau local, d'infrastructures et d'équipements socio-économiques qui répondent aux besoins de base, par le développement d'activités économiques et par la promotion de l'emploi indépendant, de l'employabilité et de l'esprit d'entreprise ;
- La préservation, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes forestiers et des ressources naturelles, et la promotion d'une énergie propre bon marché ;
- Le renforcement de la résilience des populations aux phénomènes hydrométéorologiques et climatiques extrêmes.

2. la consolidation de la démocratie et l'état de droit et promotion de la bonne gouvernance :

Pour consolider la démocratie et l'état de droit et favoriser la bonne gouvernance, le PNUD articule son assistance pour la période 2019-2023 autour des points suivants :

- L'appui aux réformes politiques et institutionnelles menées par le Gouvernement ;
- L'appui technique et stratégique à l'administration publique centrale et décentralisée grâce à la numérisation et à la simplification des procédures et au renforcement de la Commission béninoise des droits de l'homme et des contre pouvoirs ;
- L'appui au processus électoral ;
- Le renforcement de la capacité des institutions judiciaires de consolider l'état de droit ;
- Le suivi du plan d'action national pour l'égalité des sexes et la promotion du renforcement de la participation des femmes à la prise de décisions et aux cadres juridiques, de leur représentation politique et de leur accès à la justice ;
- L'appui technique aux institutions publiques (Assemblée nationale, Cour suprême et Cour constitutionnelle), à la société civile et aux médias aux fins de la promotion de l'engagement civique et du contrôle démocratique ;
- L'appui à la mise en œuvre du plan stratégique de l'Assemblée nationale.

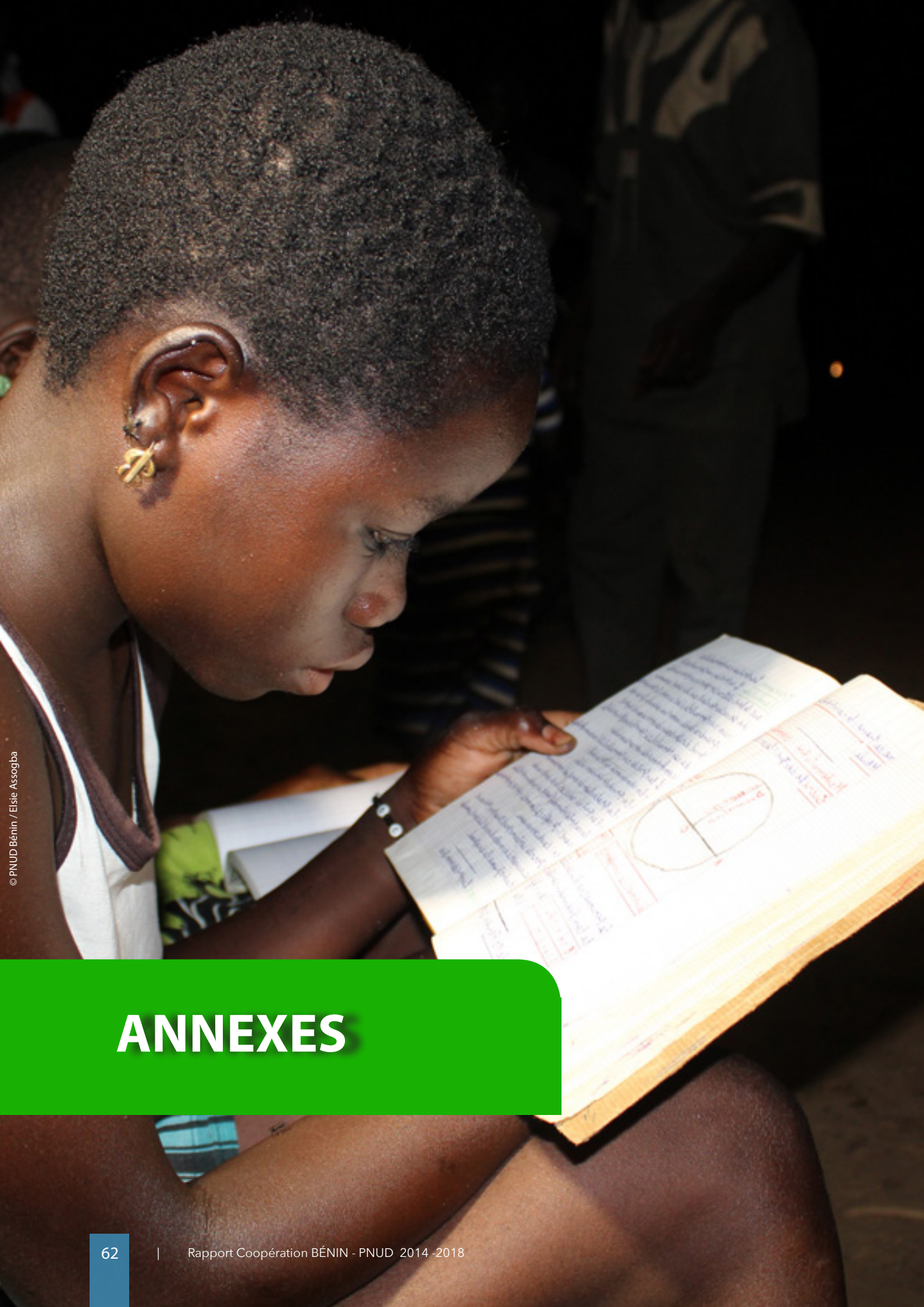
Nos domaines d'intervention au Bénin de 2019 à 2023



**Promotion d'une
croissance économique
forte et durable qui
profite à tous**



**Consolidation de la
démocratie et l'état de
droit, et promotion de la
bonne gouvernance**



© PNUD Bénin / Elsie Assogba

ANNEXES

TABLEAU 01 : Liste des projets de la Croissance inclusive, Emploi, Sécurité alimentaire et Protection sociale

N°	Titre du projet	Période	Coût estimatif du projet	Dépenses 2014-2018	Partenaires
1.	Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin (PPEA)	Déc. 2011 - Déc. 2016	28 396 777	4 839 221	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
2.	Projet d'appui à la mise en place des Business Promotion Center (BPC)	Juin 2012 - Déc. 2016	1 475 000	3 464 423	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
3.	Projet d'appui à l'opérationnalisation des villages du millénaire à Banikoara (PVM)	Juil. 2011 - Déc. 2016	7 000 342	3 714 659	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Japon ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
4.	Projet d'Urgence d'Alimentation en Eau potable en milieu rural et périurbain (PHV)	Jan 2015 - Déc. 2019	6 000 000	2 365 846	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
5.	Projet Commune du Millénaire pour le Développement de Bonou (PCM Bonou)	Jan 2015 - Jan 2021	7 600 000	2 115 135	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Japon ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD.

TABLEAU 02 : Liste des projets de la Gouvernance

N°	Titre du projet	Période	Montant en US \$	Partenaires
1.	Projet d'Appui à la Réforme Administrative, Institutionnelle et à la Réforme de la Fonction Publique (PARAIRFP)	Avril 2014 à Déc. 2018	1 186 590	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
2.	Projet d'Appui à l'Opérationnalisation des Stratégies de Développement (PASD I)	Mars 2014 à Déc. 2018	5 814 671	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
3.	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités et à la Modernisation de l'Assemblée Nationale (PARCMAN)	Jan. 2014 à Déc. 2018	904 692	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assemblée Nationale ▪ PNUD
4.	Projet d'Appui à la Promotion d'un Mécanisme de Gouvernance Concertée et aux Organisations de la Société Civile (PAPMGC/OSC)	Avril 2014 à Déc. 2017	2 387 596	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée (HCGC) ▪ PNUD
5.	Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC)	Sept. 2015 à Déc. 2018	889 433	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement du Bénin ▪ PNUD
6.	Projet d'Appui à la Formation au Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution (PAF/CPADD)	Juil. 2014 à Déc. 2018	1 077 638	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Japon ▪ PNUD

TABLEAU 03 : Liste des projets de l'environnement et des changement climatiques

N°	Titre du projet	Période	Coût estimatif du projet	Dépenses 2014-2018	Partenaires
1.	Projet d'appui à la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA 1)	Jan 2010 - Dec 2014	11 310 000	1 562 802	<ul style="list-style-type: none"> FEM PNUD
2.	Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) Phase 2	Dec 2014 - Sept 2016	6 878 405	1 497 156	<ul style="list-style-type: none"> Union Européenne Gouvernement du Bénin PNUD
3.	Projet de Renforcement de l'information sur le climat et systèmes d'alerte précoce en Afrique pour un développement résilient au climat et adaptation aux changements climatiques au Bénin (SAP-Bénin)	Sept 2013 - Sept 2018	18 511 549	4 076 700	<ul style="list-style-type: none"> FEM Gouvernement du Bénin PNUD
4.	Projet de Préparation du Bénin à l'accès au Fonds Vert pour le Climat (PPB/FVC)	Jan 2016 - Dec 2019	931 255	1 075 530	<ul style="list-style-type: none"> PNUE Gouvernement du Bénin PNUD
5.	Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production de la Cartographie de base numérique (PAPDFGC)	Oct 2012 - Dec 2019	12 865 000	9 173 483	<ul style="list-style-type: none"> Union Européenne Gouvernement du Bénin PNUD
6	Projet de Promotion de la production durable de biomasse électricité au Bénin (Biomasse Electricité)	Oct 2017 - Oct 2022	29 622 602	1 081 615	<ul style="list-style-type: none"> FEM Gouvernement du Bénin PNUD
7	Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin (PANA Energie)	Oct 2016 - Oct 2021	39 570 000	3 937 565	<ul style="list-style-type: none"> FEM Gouvernement du Bénin PNUD
8	Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM)	2014 - 2018	600 000	915 000	<ul style="list-style-type: none"> UNOPS

ÉQUIPE DU PNUD BÉNIN

ADAMA BOCAR [SOKO](#) | ADRIEN [TIGO](#) | ANGELE
[BONOU TEVI](#) | ANNICK [POGNON](#) | ANSELME [ESSOU](#)
| ARIANE [GANGBO](#) | CONSTANT [HOUNDENOU](#) |
COSSOBA [NANA KO](#) | DENIS [MOUZOUN](#) | DESIRE
[MAHOUKPO](#) | ELISABETH [TOSSOU](#) | ELSIE [ASSOGBA](#)
| FEMI [IDOHOU](#) | FIDELIA [GBENOU](#) | GEORGES [OSSE](#)
| GINETTE [MONDONGOU CAMARA](#) | HERMANCÉ
[EKPODESSI](#) | HUGUES [TANKODITCHA](#) | IBOURAIM
[TADE](#) | IBOURAIMA [YANKPE](#) | IRENE [MENSAH](#) |
ISABELLE [PARAISO](#) | ISIDORE [AGBOKOU](#) | JANVIER
[ALOFA](#) | JANVIER [TCHABI](#) | JOSELYNE [HOUNTONDJI](#)
| JOSEPHINE [KANAKIN](#) | LATIFOU [DAKIN](#) | LAURENT
[GBESSI](#) | MARTIN [SODJI](#) | MATHIEU [HOUINATO](#)
| MOUHAMADOU [SINAGONRIGUI](#) | REINE [OJI](#) |
SERAPHINE [JOHNSON](#) | STELLA [COCO](#) | TRISTAN [FANDI](#)
| VALERIE [TOSSA](#) | YANNICK [ADJAGBA](#) | YASMINE [VIGAN](#)



*Au service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement

Lot 111, Zone résidentielle - 01 BP 506 Cotonou

Tél : +229 21 31 30 45 / 46 Fax : +229 21 31 57 86

Email: registry.bj@undp.org

Web: www.bj.undp.org

 : www.facebook.com/PNUDBenin  : [@PNUDBenin](https://twitter.com/PNUDBenin)